LE COURRIER DE L'OUEST

Leg. Assbly R.Rm 18-8-07

VOL. I — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 10 MAI 1906 — No. 31

A Travers le Monde

Les Allemands dans la Méditerranée

Poursuivant avec une grande méthode son plan d'expropriation par concurrence, si je puis m'exprimer ainsi, l'Allemagne augmente rapidement le nombre de ses navires dans la Méditerranée. La Vorddentscher Doyd, la plus puissante compagnie germaine, vient de créer un service de grand cabotage pour passagers et marchandises entre Marseille, Gênes, Naples, Le Pirée, Smyrne, Mitylène, Constantinople, Odessa et Batoum. Il y aura un départ de Marseille tous les quinze jours et un départ de Naples pareillement tous les quinze jours, mais avec ceci de particulier que ce dernier port sera en même temps relié directement à Hambourg par un train qui empruntera la voie du St Gothard.

En tenant compte que de nombreux services maritimes allemands existent déjà dans la Méditerranée et notamment un service entre Marseille et Alexandrie on voit que c'est une concurrence acharnée que le pavillon germanique va faire aux pavillons français et anglais dans les eaux dont l'exploitation semblait avoir été exclusivement réservée par la nature aux nations latines et africaines, leurs riveraines.

N'est il pas étrange, en effet, de voir le pavillon allemand venir concurrencer les pavillons français, italiens, espagnols, grecs, autrichiens et anglais dans cette Méditerranée où l'empire germanique ne posséde pas un port, pas un pouce de territoire.

A quoi attribuer cette anomalie ?

Cette question posée est très vite résolue. La germanisation commerciale de la Turquie qui a entraîné la germanisation de Gênes le plus grand port italien est certainement la cause prédominante.

Grâce à son formidable essor industriel et au bon marché de sa main d'œuvre, l'Allemagne peut livrer ses produits meilleur marché que la France et l'Angleterre, condition éminemment favorable à la prise de possession du marché.

En Turquie, en Egypte, elle a déversé le flot de ses commis-voyageurs, puis derrière eux les commerçants se sont établis dans ces pays continuant la propagande active en faveur des produits de l'industrie nationale.

Ces voyageurs et ces commerçants sont admirablement secondés, d'ailleurs, par des consuls qui sont encore plus des agents d'affaires que des agents diplomatiques. Ils sont à même de fournir au voyageur, au commerçant, au marin, tous les renseignements qui peuvent leur être utiles et ils sont toujours prêts à se mettre très obligeamment à leur disposition.

Lorsque, entre ces éléments de pénétration il y a tant de cohésion, le succès ne se fait pas attendre.

Voilà pourquoi, petit à petit, le commerce du bassin méditéranéen est passé entre les mains des Allemands. Inonder les marchés de leurs produits transportés par des navires français et anglais était illogique et peu compatible avec l'esprit de suite des Allemands, aussi ils ont créé des services de navigation qui accaparent en même temps le transport des voyageurs et des marchandises des autres nations. Mais ces services en Méditerranée étaient bien isolés de la mère patrie ; pour les relier on a germanisé Gênes, les banquiers, les commerçants, les commissionnaires sont arrivés, transformant le port Italien en port Allemand, et pour parachever la transformation on a relié Gênes à Hambourg par un chemin de fer spécial qui drague tout le commerce.

Après ce qui précède on comprend facilement l'intervention de l'empereur Guillaume II dans les affaires du Maroc comme on comprend aussi les inquiétudes de l'Italie qui voit l'influence Allemande grandir dans la Tripolitaine grâce à la complaisance du Sultan rouge.

La marine de guerre Américaine.

La commission navale de la chambre des représentants des Etats-Unis vient de décider qu'un crédit de 26 millions sera employé à la construction du cuirassé le plus puissant du monde. La commission laisse au secrétaire de la Marine le soin de fixer le tonnage de ce cuirassé ; mais au cours d'une de ses entrevues avec la commission, M. Bonaparte ayant préconisé la construction de cuirassés de 19,000 tonnes ce sera sans doute la taille du nouveau bateau. Voilà donc le Dreadnought dépassé et la préparation de la lutte inévitable entre le Japon et le Etats-Unis pour la possession du Pacifique qui débute.

Depuis que les Etats-Unis possèdent Hawaï, Guam et les Phillippines dans le Pacifique : depuis qu'ils se sont institués les gardiens de Cuba et de Saint-Domingue ; qu'ils projettent de devenir les maîtres de la communication que le canal de Panama établira entre les deux océans ; depuis que, par la doctrine de Monroe, le président Roosevelt entend fermer le nouveau monde à l'Europe, l'empire de la mer est devenu pour la République Nord-Américaine une nécessité vitale. Elle a fait pour la conquérir des sacrifices immenses. Les dépenses pour la marine de guerre ont augmenté, depuis 1898, de 54 millions 600,000 dollars aux Etats-Unis, alors que dans la même période le surcroît de charges pour la flotte avait été de 4 millions 500,000 en Italie, de 8 millions 400,000 en France, de 30 millions en Russie, de 37 millions 200,000 en Allemagne et de 91 millions 800,000 en Angleterre.

En vingt ans les Etats-Unis ont dépensé 760 millions de dollars pour leur flotte et si l'on ajoute à cette somme les 130 millions qu'ont coûtés les navires qui étaient en chantier l'année dernière, l'on arrive à un total de 890 millions.

Le tonnage des navires lancés l'an dernier atteint 170,170 tonnes. Dans ce nombre sont compris des vaisseaux comme le Connecticut et le Louisiana de 16,000 tonnes chacun ou comme le Virginia, le Rhode-Island, le New-Jersey, le Georgia de 14,918. Le tonnage des vaisseaux complétés pendant la même année était de 77,020 et on a mis en chantier 58,000 tonnes.

En 1898 l'Amérique a mis en ligne contre l'Espagne 4 cuirassés. D'après les programmes actuels elle en aura 20 en 1908. Elle avait 13 croiseurs en 1898 elle en a ra 23 en 1908.

Ces quelques chiffres montrent l'effort fait par les Etats-Unis pour leur marine.

Scène de pugilat au Parlement Japonais.

La discussion de l'amendement proposé par la Chambre des pairs au projet de nationalisation des chemins de fer du Japon a occasionné à la chambre basse une véritable bataille. Cinq députés se sont levés en protestant bruyamment et se sont précipités vers la tribune où ils se sont rencontrés avec quelques membres du parti ministériel.

De nombreux coups ont été échangés, des vêtements arrachés jonchaient la salle, un député avait enlevé son veston pour combattre plus aisément ses adversaires. Le président a fait appeler la police et une douzaine d'agents ont pénétré dans la salle, mais l'ordre n'a été rétabli qu'après l'expulsion des combattants. L'opposition a voulu alors quitter la salle, quelques députés y ont réussi, mais les portes ayant été fermées les huissiers ont empêché les autres de sortir. Le projet de loi a été ensuite voté à l'unanimité de 214 votants. Tous les membres de l'opposition se sont abstenus de voter ; ils déclarent que les procédés du gouvernement sont incompatibles avec les principes constitutionels.

La clôture a été enfin votée au milieu du tumulte général.

L'Agitation à Barcelone

La police a saisi dans une maison de la rue Viladomat, 108 fusils, des cartouches, des baïonnettes et d'autres armes destinées aux révolutionnaires. La police a également découvert une conspiration dans le village de Callella ; de nombreux armements ont été saisis. La plupart des conspirateurs ont été arrêtés ; le cabecilla Socas a réussi à s'échapper.

Echos d'Algésiras.

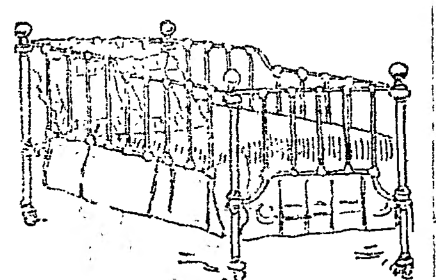
Une dépêche de Berlin a annoncé que l'empereur Guillaume n'ira pas cette année dans la Méditerranée et qu'il ne rendrait peut être sa visite au Roi Alphonse XIII qu'en septembre. Un diplomate, fort bien placé pour être exactement renseigné, dit, à ce sujet, à un journaliste :

" La croisière de l'empereur d'Allemagne en Méditerranée était parfaitement décidée et on avait fait choix d'un grand paquebot allemand qui allait être aménagé pour remplacer le *Hohenzollern* et conduire le Kaiser en Italie, où il aurait eu, comme chaque année, une entrevue avec le roi, son allié ; on avait même plusieurs fois annoncé que l'empereur d'Allemagne rencontrerait en Méditerranée le roi d'Angleterre ; mais en présence de la tournure que prennent les événements à Algériras et de l'attitude du marquis Visconti-Venosta et de la diplomatie italienne, le Kaiser a éprouvé un vif sentiment de dépit et il a décommandé son voyage. Il ne verra donc pas le roi d'Italie cette année.

Que les relations entre l'Italie et l'Allemagne ne soient plus aujourd'hui ce qu'elles étaient par le passé, le fait n'est plus contesté, même par ceux qui ont toujours foi dans la triple-alliance.

Dans les sphères politiques de Rome le langage de la presse allemande à l'égard de l'Italie, pour la question du Maroc, a souverainement déplu. On

(Suite à la deuxième page)



A TRAVERS LE MONDE

(Suite de la première page)

a cherché à préparer le gouvernement allemand de la responsabilité que peuvent avoir les journaux, mais dans le monde officiel italien cette distinction ne pouvait être faite, attendu que les hommes qui ont été, ces temps derniers, au pouvoir et ceux qui y sont aujourd'hui ont pu parfaitement s'assurer d'une chose, c'est-à-dire que le langage des journaux allemands ne différait pas sensiblement de celui des personnages officiels.

Il est indiscutable que de Berlin on a essayé d'exercer une forte pression sur le gouvernement italien pour qu'il donnât, à ses délégués à Algésiras des des instructions favorables à l'Allemagne ; mais à Rome on a non seulement résisté mais on a rappelé à Berlin que l'Italie a des engagements avec la France dans la Méditerranée : que ces engagements ont été notifiés au gouvernement allemand lorsque fut renouvelée la triple-Alliance et que l'Allemagne ne fit aucune observation : que enfin la triple-Alliance ne regarde que des intérêts territoriaux en Europe, mais qu'elle est absolument étrangère à tout ce qui peut regarder la Méditerranée et l'Afrique.

Enfin, on a tenu à bien faire constater que le gouvernement allemand par ses insistances réitérés sur l'Italie pour qu'elle ne tint pas compte des engagements contractés avec la France, finissait presque par donner raison aux démolisseurs de la loyauté politique italienne, puisqu'on jugeait les ministres italiens capables de violer ou même simplement d'oublier quelques-uns de leurs engagements.

Ces prétentions germaniques ont blessé l'amour-propre des Italiens et de leur gouvernants. Quant à Mr Visconti-Venosta qui continue à être le point de mire des attaques des journaux allemands, le gouvernement italien n'a pas manqué de faire noter à Berlin combien on était injuste envers un homme dont la loyauté politique est universellement reconnue. M. Visconti-Venosta, en partant pour Algériras n'a pas eu besoin d'instructions spéciales ; il connaissait la convention passé entre la France et l'Italie, puisque c'est lui-même qui l'a faite, donc il n'avait qu'à s'y conformer dans le plus grand intérêt de son pays. D'ailleurs le gouvernement Italien est parfaitement résolu, devrait-il déplaire à l'Allemagne, à respecter les engagements pris vis-à-vis de la France et de l'Angleterre au sujet de la Méditerranée.

Nécessairement tout cela ébranle la solidité de la triple-Alliance. Berlin s'en aperçoit et le regrette plus que Rome.

Allemagne.

Le prince de Bülow, grand chancelier de l'Empire a été frappé d'une attaque d'apoplexie en pleine séance du parlement.

Il venait de prononcer un discours important au sujet du Maroc, discours dans lequel tout en se réjouissant du succès de la conférence d'Algésiras, il se plaignait amèrement de la conduite de l'Italie, de l'Autriche et de la Russie qui disait : Ils n'ont pas soutenu l'Allemagne comme cette dernière l'aurait mérité.

Comme il se rasseyait le leader socialiste Bebel est monté à la tribune où il attaqua violemment la politique russe, comme il venait de s'exprimer avec une très grande violence on vit le Prince de Bülow se lever pour répondre, puis tomber comme une masse sans avoir pu proférer un mot.

L'empereur Guillaume II est allé lui-même prendre des nouvelles du grand chancelier. Le docteur lui a assuré que quoique gravement atteint le prince de Bülow, ne courait aucun aucun danger de mort.

L'ESCAUTON

I

—Eh ! bé ? montez-vous ou ne montez vous pas !...Dépêchons ! dépêchons !

Et le chef de gare, son sifflet aux lèvres, se préparait à donner le signal du départ.

Mais comment donner le signal tant que ce voyageur s'attarderait ainsi sur le marchepied ?

—Un peu de patience, monsieur le chef ! Un peu de patience, je vous prie ! La ! ça va passer, vous allez voir !

Le voyageur qui parlait ainsi était un gros homme de cent cinquante kilos, rond comme une futaille, et qui ne parvenait pas à enfourner son imposante bedaine dans le wagon de troisième classe, ancien modèle.

—Ne vous impatientez pas, ça va passer monsieur le chef ! répétait-il avec des goutelettes de sueur sur son frond. Mais aussi quelles portières !... Enfin, ça y est !...Vous pouvez siffler, monsieur le chef !

Après une contraction plus violente de son abdomen, le gros homme avait pu entrer, en effet.

Dans le wagon, des cris et des bravos éclatèrent.

Et, tandis que le wagon roulait, un des voyageurs, sec comme une latte, qui venait d'ouvrir un panier à provisions pour déjeuner, demanda à son nouveaux voisin :

—Vous prenez souvent le chemin de fer, monsieur ?

—Hé ! non, malheureusement ! répondit Youanas en épongeant son front. Ces maudites portières me gênent un peu dans les entournures. Mais, avec quelques précautions, je peux rouler tout de même !

—Quelles précautions, si je ne suis pas trop curieux ?

—Eh ! bé ! en jeûnant, pardi !...Je n'ai rien mangé, ce matin...et même hier !...

—Vous n'avez pas soupé ?...

—Si peu !..Ç'aurait été imprudent, vous comprenez !...Et comme j'avais absolument besoin d'aller à Labouheyre...

—Ah ! Vous allez jusqu'à Labouheyre ...Mais c'est très loin ! Vous allez mourir de faim, d'ici là, si vous n'avez pas déjeuné !..

—Bah ! je réparerai à midi, en arrivant !

—Il y a trois heures, d'ici à midi, homme du bon Dieu !...Acceptez donc cette tranche d'" escaution " frit !...Ça vous soutiendra un peu en attendant.

—De l'escaution frit ? murmura Youanas en sentant frétiller sa langue.

Et ses yeux se tournèrent amoureusement vers un monceau de tartines dorées, sucrées, juteuses, dont le parfum s'épandait dans tout le compartiment.

—Vous n'aimez peut-être pas l'escauton ? demanda le voisin en approchant insidieusement la plus belle tranche.

—L'escauton ?... oh ! si ! soupira Youanas... Je l'adore !... Surtout cuit à la poêle, comme cela !...

—Hé ! bé ! alors, si le cœur vous en dit ?...

—Non, non, merci ! répondit le gros bonhomme en détournant les yeux.

Et il entendait au fond de son estomac des cantilènes plaintives.

" Oh ! Youanas ! de l'escauton ! devait gémir ce tendre viscère, moi qui n'ai pas déjeuné ce matin !... De l'escauton !... De la bonne pâte de maïs, avec de la graisse, avec du sucre, avec cet amour de petite croûte croquante qui est là dessus !... Oh ! Youanas ! Youanas !..."

—Non, non, merci ! répéra l'imposant voyageur en jetant un regard à la portière.

Car ce n'était pas tout d'entrer, il fallait sortir, n'est-ce pas ? Et l'escauton n'a pas précisément la réputation d'amincir les gens qui s'en nourrissent. Il suffirait d'en donner à un ballon pour le gonfler !

—Baste ! vous n'avez rien à craindre ! insista le voisin. Ça tasse de rouler ! Allons ! la petite tranche de l'amitié !

—Si vous parlez ainsi !... dit Youanas en acceptant l'odorante tranche.

Et il ferma les yeux pour mieux savourer le parfum.

II

Ah ! la gredine ! ce qu'elle était bonne ! ce qu'elle en appelait d'autres.

" Venez donc ! venez, vous aussi ! disait-elle aux tranches restantes... Est-ce que vous allez me laisser ennuyer toute seule ?... Hé ! toi, la courtaude, qui a l'air de pleurer du caramel sur la serviette !...

Suite à la 6me page





30

Feuilleton du " Courrier de l'Ouest "

LE BOSSU
—OU—
LE PETIT PARISIEN

(Suite)

—Oh ! monseigneur ! allez vous me confondre avec ces gens-là ?

—Du tout, il n'y en a pas un qui l'ait mérité, interrompit le prince avec un sourire amer : mais je te tiens si parfaitement, mon ami, que je te puis parler comme à mon confesseur. On a besoin parfois de faire ses confidences : cela recorde. Nous disions donc qu'il nous les faut pieds et poings liés. La corde que je leur ai mise au cou ne fait encore qu'un tour ; nous serrerons cela. Tu va juger tout de suite combien la chose presse : nous avons été trahis cette nuit.

—Trahis, s'écria Peyrolles, et par qui ?

—Par Gendry, par Oriol et par Montaubert.

—Est-il possible.

—Tout est possible tant que la corde ne les étranglera pas.

—Et comment monseigneur sait-il ? demanda Peyrolles.

—Je ne sais rien, sinon que nos coquins n'ont pas fait leur devoir.

—Gendry vient de m'affirmer qu'il avait porté le corps à l'arche Merion.

—Gendry a menti. Je ne sais rien : j'avoue même que je renonce difficilement à l'espoir d'être débarrassé de ce démon de Lagardère...

—Et d'où vous viennent ces doutes ? Gonzague prit sous son oreiller un papier roulé et le déploya lentement.

—Je ne connais guère de gens qui voulussent se moquer de moi, murmura-t-il ; ce serait un jeu dangereux qu'une semblable espièglerie vis-à-vis du prince de Gonzague !

Peyrolles attendait qu'il s'expliquât plus clairement.

—Et d'un autre côté, poursuivit Gonzague, ce Gendry a du moins la main sûre. Nous avons entendu le cri d'agonie...

—Que vous dit-on là-dedans, monseigneur ? demanda Peyrolles au comble de l'inquiétude.

Gonzague lui passa le papier déroulé, et Peyrolles lut avidement.

Ce papier contenait une liste ainsi conçue :

Le capitaine Lorrain, — Naples.
Staupitz, — Nuremberg.
Pinto, — Turin.
El Matador, — Glasgow.
Joël de Jugan, — Morlaix.
Faënza, — Paris.
Saldagne, — id.
Peyrolles, — ...
Philippe de Mantoue, prince de Gonzague, —...

Ces deux derniers noms étaient écris à l'encre rouge ou au sang. Il n'y avait pas de nom de ville à leur suite, parce que le vengeur ne savait pas encore en quel lieu il devait les punir.

Les sept premiers noms, écrits à l'encre noire, étaient marqués d'une croix rouge. Gonzague et Peyrolles ne pouvaient ignorer ce que signifiait cette marque. Peyrolles avait le papier entre les mains et tremblait comme la feuille.

—Quand avez-vous reçu cela ? balbutia-t-il.

—Ce matin, de bonne heure, mais pas avant que les portes fussent ouvertes, car j'entendais déjà le bruit infernal que font tous ces fous dedans et dehors.

Par le fait, c'était un étourdissant tapage. L'expérience n'avait pas appris encore à régler une bourse et a donner au tripot un joli air de décence. Tout le monde criait à la fois, et ce concert de voix tonnait comme le bruit d'une émeute. Mais Peyrolles songeait bien à cela !

—Comment l'avez-vous reçu ? demanda-t-il encore.

Gonzague montra la fenêtre qui faisait face à son lit et dont un des carreaux était brisé. Peyrolles comprit et chercha des yeux sur le tapis, où il vit bientôt un caillou parmi les éclats de vitre.

—C'est cela qui m'a éveillé, dit Gonzague. J'ai lu, et l'idée m'est venue que Lagardère avait pu se sauver.

Peyrolles courba la tête.

— A moins, reprit Gonzague, que cet acte audacieux n'ait été exécuté par quelque affidé ignorant le sort de son maître.

—Espérons-le, murmura Peyrolles.

—En tous cas, j'ai mandé sur-le-champ Oriol et Montaubert. J'ai feint de tout ignorer ; j'ai plaisanté, je les ai poussés, ils m'ont avoué qu'ils avaient déposé le cadavre sur un monceau de débris dans la rue Pierre-Lescot.

Le poing fermé de Peyrolles frappa son genou.

—Il n'en faut pas davantage ! s'écria-t-il ; un blessé peut recouvrer la vie.

—Nous saurons dans peu le vrai de l'affaire, dit Gonzague. Cocardasse et Passepoil sont sortis pour cela.

—Est-ce que vous vous fiez à ces deux renégats, monseigneur ?

— Je ne me fie à personne, ami Peyrolles, pas même à toi. Si je pouvais tout faire pour moi-même, je ne me servirais de personne. Ils se sont enivrés cette nuit ; ils ont eu tort ; ils le savent, raison de plus pour qu'ils marchent droit. Je les ai fait venir, je leur ai ordonné de me trouver les deux braves qui ont défendu cette nuit la jeune aventurière qui prend le nom d'Aurore de Nevers...

Il ne put s'empêcher de sourire en prononçant ces derniers mots. Peyrolles resta sérieux comme un croquemort.

—Et de remuer ciel et terre, acheva Gonzague, pour savoir si notre bête noire nous a encore échappé.

Il sonna et dit au domestique que entra :

—Qu'on prépare ma chaise ! Toi, mon ami Peyrolles, reprit-il, tu vas monter chez madame la princesse afin de lui porter, comme d'habitude, l'assurance de mon respect profond. Tâche d'avoir de bons yeux. Tu me diras quelle physionomie a l'antichambre de madame la princesse, et de quel ton sa camériste t'aura répondu.

—Où retrouverai-je monseigneur ?

—Je vais d'abord au pavillon. J'ai hâte de voir notre jeune aventurière de la rue Pierre-Lescot. Il parait qu'elle et cette folle de dona Cruz font une paire d'amies. J'irai ensuite à l'hôtel de M. Law, qui me néglige ; puis je me montrerai au Palais-Royal, où mon absence ne ferait pas bien. Qui sait quelles calomnies on pourrait répandre sur mon compte ?

—Tout cela sera long.

—Tout cela sera court. J'ai besoin de voir nos amis, nos bons amis. Cette journée ne sera pas oisive, et je médite pour ce soir certain petit souper...Mais nous reparlerons de cela.

Il s'approcha de la fenêtre et ramassa le caillou qui était sur le tapis.

—Monseigneur, dit Peyrolles, avant de vous quitter, souffrez que je vous mette en garde contre ces deux chenapans...

—Cocardasse et Passepoil ? Je sais qu'ils t'ont fort maltraité, mon pauvre Peyrolles.

—Il ne s'agit pas de cela. Quelque chose me dit qu'ils trahissent. Et tenez, s'il fallait une preuve : ils étaient à l'affaire des fossés de Caylus, et cependant je ne les ai point vus sur la liste de mort.

Gonzague, qui considérait le caillou d'un air pensif, déploya vivement le papier qu'il avait repris.

—Cela est vrai, murmura-t-il ; leurs noms manquent ici. Mais, si c'est Lagardère qui a dressé cette liste et si nos deux coquins étaient à Lagardère, il eût mis leur noms les premiers pour dissimuler la tromperie.

—Ceci est trop subtil, monseigneur. Il ne faut rien négliger dans un combat à outrance. Depuis hier, vous pontez sur l'inconnu. Cette créature étrange, ce bossu, qui est entré comme malgré vous dans vos affaires...

—Tu m'y fais penser, interrompit Gonzague ; il faut que celui-là me vide son sac jusqu'au fond.

Il regarda par la croisée. Le bossu était justement au-devant de sa niche dardait un coup d'œil perçant vers les fenêtres de Gonzague. A la vue de ce dernier, le bossu baissa les yeux et salua respectueusement.

Gonzague regarda encore son caillou.

—Nous saurons cela, murmura-t-il ; nous saurons tout cela. J'ai idée que la journée vaudra la nuit. Va, mon ami Peyrolles ; voici ma chaise, à bientôt !

Peyrolles obéit. M. de Gonzague monta dans sa chaise et se fit conduire au pavillon de dona Cruz.

En traversant les corridors pour se rendre auprès de madame de Gonzague, Peyrolles se disait :

—Je n'ai pas pour la France, ma belle patrie, une de ces tendresses idiotes comme j'en ai vu parfois. Avec de l'argent, on trouve des patries partout. Ma tirelire est à peu près pleine, et en vingt-quatre heures je puis faire ma main dans les coffres du prince. Le prince me paraît baisser. Si les choses ne vont pas mieux d'ici à demain, je boucle ma valise, et je vais chercher un air qui convienne davantage à ma santé délicate. Que diable ! d'ici à demain, la mine n'aura pas eu le temps de sauter

Cocardasse junior et frère Passepoil avaient promis de se multiplier pour mettre fin aux incertitudes de M. le prince de Gonzague. Ils étaient gens de parole. Nous les retouvons non loin de là, dans un cabaret borgne de la rüe Aubry-le-Boucher, buvant et mangeant comme quatre.

La joie brillait sur leurs visages.

—Il n'est pas mort, vivadiou ! dit Cocardasse en tendant son gobelet.

Passepoil l'emplit et répéta :

—Il n'est pas mort.

Et tous deux trinquièrent à la santé du chevalier Henri de Lagardère.

—A ! tron de l'air ! reprit Cocardasse, nous doit-il des coups de plat pour toutes les sottises que nous lui avons faites depuis hier au soir !

—Nous étions gris, mon noble ami, repartit Passepoil ; l'ivresse est crédule. D'ailleurs, nous l'avions laissé dans un si mauvais pas !

—Est-ce qu'il y a des mauvais pas pour c'ta pétion couquin-là ! s'écria Cocardasse avec enthousiasme. As pas pur ! je le verrais maintenant lardé comme une poularde, que je dirais encore : " Sandiou ! il s'en tirera ! "

—Le fait est, murmura Passepoil en buvant sa piquette à petites gorgées, que c'est un bien joli sujet ! Ça nous rehausse fièrement d'avoir contribué à son éducation.

—Mon bon, tu viens d'exprimer les sentiments de mon âme. Tai ! qu'il nous donne des coups de plat tant qu'il voudra, je suis à lui corps et âme !

Passepoil remit son verre vide sur la table.

—Mon noble ami, reprit-il, s'il m'était permis de t'adresser une observation, je te dirais que tes intentions sont bonnes ; mais ta fatale faiblesse pour le vin...

—Mordiou ! interrompit le Gascon, écoute, ma caillou, tu étais trois fois plus gris que moi.

—Bien ! bien ! du moment que tu le prends ainsi, Holà ! la fille, un autre broc !

Il prit dans ses doigts longs, maigres et crochus la taille de la servante, qui avait la tournure d'un tonneau. Cocardasse le contempla d'un air de compassion.

—Eh donc ! dit-il mon bon, mon pauvre bon ! tu vois une paille dans l'œil du voisin, ôte donc la poutre qu'elle est dans le tien, bagasse !

En arrivant chez Gonzague, le matin de ce jour, ils étaient d'autant mieux convaincus de la fin violente de Lagardère qu'ils s'étaient rendus dès l'aube à la maison de la rue du Chantre, dont ils avaient trouvé les portes forcées. Le rez-de-chaussée était vide. Les voisins ne savaient pas ce qu'était devenue la belle, jeune fille, Françoise et Jean-Marie Berrichon. Au premier étage, auprès du coffre, dont la fermeture était brisée, il y avait une mare de sang. C'en était fait : les coquins qui avaient attaqué cette nuit le domino rose qu'ils étaient chargés de défendre avaient dit vrai : Lagardère était mort !

Mais Gonzague lui-même venait de leur rendre l'espoir par la commission qu'il leur avait donnée. Gonzague

Coin Féminin

CHRONIQUE

La Mode d'été pour les petites filles

Le tact dans l'habillement des petites filles est la première "leçon de choses" que doit leur donner la mère ; éviter le luxe trop couteux pour nos moyens, c'est les habituer à se contenter de ce qu'elles ont, à n'avoir pas d'habitudes contraires à leur situation ; c'est leur mettre dès le début de la vie, ce principe dans l'esprit : qu'elles doivent rester dans leurs sphères. Etre très sévère contre le désordre, la négligsnce, la malpropreté de la tenue, c'est leur prêcher l'économie et la dignité d'elles-mêmes.

La correction des vêtements est une marque de respect que l'on se doit à soi-même et au prochain dont elle flatte la vue ; comme la propreté des mains, du visage et du corps est une nécessité pour la santé. Nos petites filles sauront s'habiller seules le plus tôt possible, elles apprendront à se changer en temps opportun sans avoir besoin d'une invitation pressante ou d'une parole grondeuse.

***

Les seuls vêtements qui soient vraiment pratiques, en été, pour les fillettes, sont les jaquettes de drap mélangé sur lesquelles la poussière ne marque pas et qui laissent toute liberté aux mouvements ; on ne saurait trop insister sur *cette dernière recommandation* ; tout en s'adaptant parfaitement au corps, le vêtement ne doit pas gêner la respiration ni entraver le développement des organes et des membres ; on écartera donc, sans souci de leur élégance et de la mode, les cols montants, *trop étroits*. les hauts poignets serrés qui, en arrêtant la circulation du sang, donne d'ailleurs aux plus jolies mains l'apparence de deux petits homards cuits : sans un regret ridicule, on rejetera immédiatement toute chaussure devenue trop courte ; on exigera des semelles débordantes, afin que le pied, à l'aise, la pose bien d'aplomb, sans tourner, sans compression ; on proscrira les talons autres que ceux larges et plats permettant aux pieds de se poser sans dévier.

Comme vêtements pour les "touts petits" on choisira les grands manteaux de piqué, qu'un simple lavage remet à neuf.

Vous pouvez choisir des modèles de jaquettes très simples, facile à copier à la maison, sans revers ni col qui viennent les compliquer. L'encolure s'achève par un col-châle rapporté à l'aide d'un biais d'étoffe complètement rabattu à l'envers, *par un straps piqué* de même étoffe ou de drap plus clair, rayé de soutaches qui l'enjolivent ; ces garnitures sont à la portée des mamans les moins habiles.

A signaler, le grand col de lingerie, d'une jolie forme, qui recouvre souvent tout le haut du vêtement, dissimulant au besoin l'exécution imparfaite ; c'est un seyant voisinage pour les frais visages d'enfants et elles font un si gracieux effet qu'on par donne jusqu'aux boucles de ternir la dentelle.

Ces cols se font en linon garni d'Irlande ou de filet brodé, en toile ancienne, ajourés de fil tirés ; les plus simples sont en mousseline, qu'on peut acheter toute plissée et qu'un volant ourlé de broderie ou de dentelle garnit tout le tour.

Les formes en sont multiples : ils peuvent s'arrondir, s'allonger en pointe sur les épaules, dessiner des dents rondes ou aigus ; ces dents peuvent être séparées par une insertion de dentelles ou de broderie ; en ce cas, pour exécuter le col, on fixera l'insertion sur un papier un peu fort et ayant les dimension du col ; les festons étant indiqués par la dentelle, faufilée à l'endroit contre le papier, on placera chaque panneau d'étoffe qu'on réunira aux entre-deux par un surjet très fin.

Une doublure de flanelle le rend confortable, s'enlève avant le lavage et se met de côté quand il fait chaud. Le vêtement se garnit de collerettes séparées qu'un bouton retient à l'encoure ; les les coutures sont bordées d'un ruban étroit ou découpées en dents de scie, afin que les bords ne s'effilent pas.

Voici une robe, pour enfants de trois à quatre ans, facile à exécuter et d'une confection rapide. La jupe, sans taille, se monte en plis un peu larges, retenus seulement au bord de l'empiècement haut d'une largeur de main ; un col dessinant une pointe devant et derrière et sur chaque épaule, s'ajoure d'entre-deux solide et complète très joliment cette robe, qui s'achevera en moins d'une journée.

Si l'étoffe est de bonne qualité, elle peut durer deux étés. L'ourlet du bord inférieur, défait, fournit un prolongement suffisant, et de hauts poignets remplacent les poignets bas des manches quand les petits bras se sont trop sensiblement allongés. La toile et le coutil doivent tremper plusieurs heures dans l'eau avant qu'on ne s'en serve ; cette précaution est indispensable afin d'éviter le rétrécissement qui se produit au premier lavage.

L'ETERNELLE CHANSON.

(Fragments)

Tu me dirais que l'on entend le souffle
Qu'au sein des fleurs exhale un papillon,
Et qu'on a retrouvé la pantoufle
Qu'en s'enfuyant laissa choir Cendrillon ;
Tu me dirais que ces vers sont en prose
Et, qu'une femme a gardé des secrets,
Que le lys parle et que l'azur est rose
Vois ma folie, Ami, je te croirais...

Tu me dirais que l'astre qui scintille
Au ver luisant doit son éclat joyeux,
Et que la nuit accroche à sa mantille,
Comme un bijoux, le soleil radieux ;
Tu me dirais qu'il n'est plus une fraise
Dans les coins tout moussus des forêts,
Et qu'une plume de bengali pèse
Plus qu'un chagrin au cœur,—je te croirais...

En t'écoutant, tous mes doutes, d'eux-mêmes,
Tombent soudain vaincus... Tu me dirais
Que le bonheur existe et que tu m'aimes,
Vois ma folie, Ami, je te croirais...

Rosemonde Gérard.
(Madame Ed. Rostand)

Souvent ces cols ornent les robes ; ils deviennent alors la parure du manteau, et c'est un bon moyen de conserver intacte sa fraîcheur, toujours endommagée sous un vêtement, quelque soin qu'on en prenne.

***

La coupe des jaquettes ne changent guère. Ce sont des paletots-sacs, souvent croisés, fermés par des boutons plus ou moins gros, en nacre, en velours ou en drap cerclés de métal. Des straps ou des plis piqués les garnissent.

En plus élégant, on fait les petits paletots-sacs de faille noire ornés de guipure crême ou rousse. Les uns et les autres se complètent par une jupe de même tissu, on les porte aussi avec des robes d'un tout autre genre, en ayant soin d'assortir les couleurs si la jaquette n'est pas de teinte neutre, grise ou beige.

Pour les bébés rien n'est plus pratique que le manteau empire, à taille courte, en piqué et qui fait aussi bien robe que vêtement.

Presque toutes les robes à taille longue, ont des corsages amples, unis, travaillés de plis ou incrustés d'entre-deux.

Les jupes sont droit fil, ou en forme, suivant l'âge des enfants. Jusqu'à sept ou huit ans, les jupes droit fil, froncées à la taille, sont généralement plus seyantes.

On aurait tort de croire qu'une jupe en forme, plate du haut, conviendra mieux à une fillette un peu forte : elle n'accusera que davantage les lignes trop amples : mieux vaudra la jupe à plis couchés et piqués jusqu'à mi-hauteur, *la ceinture de soie très souple* se fixera en pointe devant par deux épingles *fantaisies*

Une fillette, mince, sera avantagée par une jupe dont le haut très bouillonné, sans cependant trop grossir, épaissira la silhouette ; ceinture ronde en ruban ou en cuir.

Les jupes en forme se composent souvent de deux ou trois volants superposés, comme les jupes-pélérines ; cette disposition est très heureuse, car la jupe est ainsi joliment étoffée.

Les manches de nos enfants copient les nôtres. Si vous adoptez les manches à un bouffant dont le haut poignet est une ligne charmante, je vous conseille de garder un petit supplément d'étoffe qui servira à le renouveler, car les déchirures au coudre et à l'avant-bras sont à craindre.

***

Sitôt que le duvet blond de vos mignons oisillons deviendra un peu touffu, laissez ce bonnet, si laid, fait d'une seule pièce et remplacez le par le bonnet à trois pièces—moins coiffant, c'est-à-dire moins profond ce qui, croyez-moi, est plus hygénique—en mousseline de soie coulissée bleue ou rose et garni d'une ruche cachant le pied d'une touffe de myosotis ou de rose pompon.

A trois ou quatre ans, la grande capote de mousseline ou de dentelle ne convient plus : les enfants, s'amusent, courrent et prennent chaud, mieux vaut le grand canotier de paille ou la charlotte de broderie anglaise qui laissent l'air circuler autour des cheveux et n'emmagasinent pas la sueur.

Pour les grandes fillettes le choix est très grand dans les nouveautés de la saison.

On évitera les formes très relevées si l'enfant n'a pas une chevelure abondante et crépelant légèrement ; les bords écourtés si le visage est large et surtout les chapeaux trop copieusement chargés.

La simplicité est par excellence le charme de la jeunesse.

MAGALI.

RECETTES PRATIQUES

Poulet au blanc

Plumez, flambez, videz votre poulet.

Mettez dans une casserole un quart de livre de beurre et une cuillerée à bouche comble de farine ; laissez fondre et mêlez : ajoutez deux verres d'eau tiède ; remuez ; après un ou deux bouillons mettez votre poulet au fourneau, un oignon, sel, poivre. Laissez mijoter pendant au moins une heure et demie, espace de temps pendant lequel vous tournez votre poulet deux fois ; ôtez le poulet, que vous avez soin de bien égouter dans la casserole pour le débarasser de la sauce qu'il pourrait avoir à l'intérieur ; mettez-le dans un plat et laissez-le au chaud.

Liez la sauce, dont vous avez retiré l'oignon, de la manière suivante :

Mettez dans un bol deux jaunes d'œufs ; mêlez-les bien avec deux cuillerées de bonne crême épaisse. Lorsqu'ils sont bien mêlés, videz-y un peu de sauce que vous avez mis à refroidir à part, mêlez bien encore, puis le mélange fait, versez peu à peu, de la main gauche, cette liaison dans la sauce qui est dans la casserole que vous avez eu soin de retirer du feu, et *remuez en même temps* avec une cuillère, de la main droite. Remettez sur le feu ; faites prendre en remuant toujours, et quand la sauce commence à épaissir, versez sur le poulet. Il ne faut pas laisser bouillir la sauce, car elle tournerait.

TIMBALES,

Prenez une livre de farine ; faites *un trou au milieu ; mettez-y plein une* cuilleré à thé de sel fin, une demi livre de beurre, deux œufs, un demi verre d'eau ; mélangez et pétrissez bien le tout ensemble ; étendez cette pâte avec le rouleau, puis pliez-là ; faites

Suite à la 6me page

voulait qu'on lui retrouvât le cadavre de son mortel ennemi. Gonzague avait assurément ses raisons pour cela. Il n'en fallait pas plus à nos deux amis pour trinquer gaiement à la santé de Lagardère vivant. Quant à la seconde partie de leur mission : chercher les deux braves qui avaient défendu Aurore, c'était chose faite Cocardasse se versa rasade et dit :

—Il faudra trouver une histoire, mon pigeonn.

– Deux histoires répondit frère Passepoil ; une pour toi, une pour moi.

—Eh donc ! je suis moitié Gascon, moitié Provençal, les histoires ne me coûtent guère.

– Je suis Normand, pardienne! Nous verrons la meilleure histoire.

—Tu me provoques, je crois, pécaïré ?

—Amicablement, mon noble camarade, ce sont des jeux de l'esprit. Souviens-toi seulement que nous devons avoir trouvé, dans notre histoire, le cadavre du petit Parisien.

Cocardasse haussa les épaules.

—Capédédiou ! grommela-t-il en humant la dernière goutte du second broc, la pauvre caillou veut en remonter à son maître !

Il était encore trop tôt pour retourner à l'hôtel. Il fallait le temps de chercher. Cocordasse et Passepoil se mirent à composer chacun son histoire. Nous verrons lequel des deux était le meilleur conteur. En attendant, ils s'endormirent la tête sur la table, et nous ne saurions à qui des deux décerner la palme pour la vigueur et la sonorité du ronflement.

II

UN COUP DE BOURSE SOUS LA RÉGENCE

Le bossu était entré l'un des premiers à l'hôtel de Gonzague, et, dès l'ouverture des portes, on l'avait vu arriver avec un petit commissionnaire qui portait une chaise, un coffre, un oreiller et un matelas. Le bossu meublait sa niche et voulait évidemment en faire son domicile, comme il en avait le droit par son bail. Il avait, en effet, succédé aux droits de Médor et Médor couchait dans sa niche.

Les locataires des cahutes du jardin de Gonzague eussent voulu des jours de quarante-huit heures. Le temps manquait à leur appétit de négoce. En route, pour aller chez eux ou en revenir, ils agiotaient ; ils se réunissaient pour dîner, afin d'agioter en mangeant. Les heures seules du sommeil étaient perdues. N'est-il pas humiliant de penser que l'homme, esclave d'un besoin matériel, ne peut pas agioter en dormant.

Le vent était à la hausse. La fête du Palais-Royal avait produit un immense effet. Bien entendu, personne, parmi ce petit peuple de spéculateurs, n'avait mis le pied à la fête ; mais quelques-uns, perchés sur les terrasses des maisons voisines, avaient pu entrevoir le ballet : on ne parlait que du ballet. La fille du Mississipi, puisant, à l'urne de son respectable père, de l'eau qui se changeait en pièce d'or, voilà une fine et charmante allégorie, quelque chose de vraiment français et qui pouvait faire pressentir à quelle hauteur s'élèverait, dans les siècles suivants, le génie dramatique de ce peuple qui, né malin, créa le vaudeville !

Au souper, entre la poire et le fromage, on avait accordé une nouvelle création d'actions. C'etaient les "petites-filles." Elles avaient déjà dix pour cent de prime avant d'être gravés. Les "mères" étaient blanches, les "filles" étaient jaunes, les "petites-filles" devaient être bleues, couleur du ciel, du lointain, de l'espoir et des rêves. Il y a, quoi qu'on en dise, une large et profonde poésie dans un registre-souche !

En général, les boutiques qui faisaient le coin des rues baraquées étaient des débits de boissons dont les maîtres vendaient le ratafia d'une main et jouaient de l'autre. On buvait beaucoup : cela met de l'entrain dans les transactions. A chaque instant on voyait les spéculateurs heureux porter rasade aux gardes françaises postés en sentinelle aux avenues principales. Ces tours de faction étaient très-recherchés ; cela valait une campagne aux percherons.

Incessamment, des portefaix, des voitures à bras, amenaient des masses de marchandises qu'on entassait dans les cases ou au dehors au beau milieu de la voie. Le port etait payé un prix fou. Une seule chose, de nos jours, peut donner l'idée du tarif de la rue Quincampoix : c'est le tarif de San-Francisco, la ville du "golden fever" où les malades de cette "fièvre d'or" payent, dit-on, deux dollars pour faire cirer leurs bottes.

La rue Quincampoix avait d'étonnants rapports avec la Califournie. Notre siècle n'a rien inventé en fait d'extravagances.

Ce n'était ni l'or ni l'argent, ce n'étaient pas non plus les marchandises qu'on recherchait ; la vogue était aux petits papiers. Les blanches, les jaunes, les "mères," les "filles," enfin ces chers anges qui allaient naître, les "petites-filles," les bleues, ces tendres actions dont le berceau s'entourait déjà de tant de sollicitude, voilà ce qu'on demandait de toutes parts à grands cris, voilà ce qu'on voulait, voilà ce qui véritablement excitait le délire de tous.

Veillez réfléchir : un louis vaut 24 francs aujourd'hui ; demain, il vaudra encore 24 francs, tandis qu'une "petite-fille" de mille livres, qui ce matin ne vaut que cent pistoles, peut valoir deux mille écus demain soir. A bas la monnaie, lourde, vieille, immobile ! Vive le papier, léger comme l'air, le papier précieux, le papier magique, qui accomplit au fond même des portefeuilles je ne sais travail d'alchimiste ! Une statue à ce bon M. Law, une statue haute comme le colosse de Rhodes !

Ésope II dit Jonas bénéficiait de cet engouement. Son dos, ce pupitre commode dont lui avait fait cadeau la nature, ne chômait pas un seul instant. Les pièces de six livres et les pistoles tombaient sans relâche dans sa sacoche de cuir. Mais ce gain le laissait impassible. C'était déjà un financier endurci.

Il n'était point gai ce matin, il avait l'air malade. A ceux qui avaient la bonté de l'interroger à ce sujet, il répondait :

—Je me suis un peu trop fatigué cette nuit.

– Où cela, Jonas, mon ami ?

—Chez monsieur le régent, qui m'avait invité à sa fête.

On riait, on signait, on payait : c'était une bénédiction !

Vers dix heures du matin, une *acclamation immense, terrible, foudroyante*, fit trembler les vitres de l'hôtel de Gonzague. Le canon qui annonce la naissance des fils des souverains ne fait pas, à beaucoup près, autant de bruit que cela. On battait des mains, on hurlait, les chapeaux volaient en l'air, la joie avait des éclats et des spasmes, des trépignements et des défaillances. Les actions bleues les "petites-filles," avaient vu le jour ! Elles sortaient toutes fraiches, toutes vierges, toutes mignonnes, des presses de l'imprimerie royale. N'y a-t-il pas de quoi faire crouler la rue Quincampoix? Les "petites filles," les actions bleues, les dernières nées, portent la signature vénérable du sous-contrôleur Labastide !

—A moi ! dix de prime !

-Quinze !

—Vingt, à moi ! comptant, espèces.

—Vingt-sinq ! payées en laine du Berri.

—En épices de l'inde, en soie grége, en vins de Gascogne !

—Ne foulez pas, corbleu ! la mère. Fi ! à votre âge !

—Oh ! le vilain, qui malmène les femmes ! N'avez-vous pas de honte ?

– Gare ! gare. Une partie de bouteilles de Rouen.

Gare ! toiles de Quintin, plein la main ; trente de prime !

Cris de femme bousculées, cris de petits hommes étouffés, glapissement de ténors, grands murmures de basse-tailles, horions échangeés de bonne foi ; ces actions bleues avaient là un succès tout à fait digne d'elles !

Oriol et Montaubert descendirent les marches du perron de l'hôtel. Ils venaient d'avoir leurs entrevues avec Gonzague, qui les avait gourmandés d'importance. Ils étaient silencieux et tout penauds.

-Ce n'est plus un protecteur, dit Montaubert en touchant le sol du jardin.

—C'est un maître, grommela Oriol, et qui nous mène là où ne nous voulions point aller. J'ai bien envie...

—Et moi donc, interrompit Montaubert.

—Un valet à la livrée du prince les aborda, et leur remit à chacun un petit paquet cacheté.

Ils rompirent le sceau. Les paquets contenaient chacun une laisse d'actions bleues. Oriol et Montaubert se regardèrent.

—Palsambleu ! fit le gros petit financier déjà tout ragaillardi, en caressant son jabot de dentelles, j'appelle ceci une attention délicate.

—Il a des façons d'agir, dit Montaubert attendri, qui n'appartiennent qu'à lui.

On compta les "petites-filles," qui étaient en nombre raisonnable.

—Mêlons, dit Montaubert.

—Mêlons, accepta Oriol.

Les scrupules étaient déjà loin ; la gaieté revenait. Il y eut comme un écho derrière eux.

– Mêlons, mêlons.

Toute la bande folle descendait le perron. Navailles, Taranne, Choisy, Nocé, Albret, Gironne et le reste. Chacun de ceux-ci avait également trouvé, en arrivant, un chasse-remords et une consolation. Ils se formèrent en groupe.

—Messieurs, dit Albret, voici des croquants de marchands qui ont des écus jusque dans leurs bottes. En nous associant, nous prouvons tenir le marché aujourd'hui et faire un coup de partie. J'ai une idée...

Ce ne fut qu'un cri :

—Associons-nous, associons-nous.

—En suis-je ? demanda une petite voix aigrelette qui semblait sortir de la poche du grand baron de Batz.

On se retourna. Le bossu était là, prêtant son dos à un marchand de faïence qui donnait les fonds de son magasin pour une douzaine de chiffons, et qui était heureux.

—Au diable ! fit Navailles en reculant, je n'aime pas cette créature,

—Va plus lui, ordonna brutalement Gironne.

—Messieurs, je suis votre serviteur, repartit le bossu avec politessse ; j'ai loué ma place, et le jardin est à moi comme à vous.

—Quand je pense, dit Oriol, que ce démon, qui nous a tant intrigué cette nuit, n'est qu'un méchant pupitre ambulant.

-Pensant—écoutant— parlant ! prenonça le bossu en piquant chacun de ses mots.

Il salua, et alla à ses affaires, Navaille le suivit du regard

—Hier, je n'avais pas peur de ce petit homme, mumura-t-il.

—C'est qu'hier, dit Montaubert à voix basse, nous pouvions encore choisir notre chemin.

—Ton idée, Albret, ton idée ! s'écrièrent plusieurs voix.

On se serra autour d'Albret, qui parla pendant quelques minutes avec vivacité.

—C est superbe, dit Gironne : je comprends.

—C'est ziperbe, répéta le baron de Batz, ché gombreuds ; mais egsbliguez moi engore...

– Eh ! fit Nocé, c'est inutile ; à l'œuvre ! il faut que dans une heure la râfle soit faite.

Ils se dispersèrent aussitôt. La moitié environ sortit par la cour et la rue Saint-Magloire, pour se rendre rue Quincampoix par le grand tour. Les autres allèrent seuls ou par petits groupes, causant çà et là bonnement des affaires du temps. Au bout d'un quart d'heure environ, Taranne et Choisy rentrèrent par la porte qui donnait rue Quincampoix. Ils firent une percée à grand coups de coude, et, interpellant Oriol, qui causait avec Gironne :

Suite à la 6ième page.)

LE COURRIER DE L'OUEST

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

P. E. LESSARD, Président — A. BOILEAU, Secrétaire-Tresorier — Hon. P. ROY, Directeur-Gérant

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.
PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toutes communications et lettres doivent être adressés :
LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 10 Mai 1906

Nos Législateurs

Avant les élections les journaux conservateurs faisaient grand bruit du fait qu'il serait impossible à de nouveaux ministres de s'initier spontanément aux affaires des nouvelles provinces. Ils prétendaient de ce chef que le gouvernement fédéral ou les lieutenant-gouverneurs avaient commis une lourde faute en se privant des lumières et de l'expérience de M. Haultain. Dans la Saskatchewan comme dans l'Alberta la première session législative touche à sa fin et il n'appert pas encore que les provinces aient eu beaucoup à souffrir de l'inexpérience des nouveaux gouvernements. Dans l'une comme dans l'autre le travail d'organisation civile et sociale s'est fait avec une rapidité et une maîtrise qui a déconcerté le obstructionnistes reduits à l'impuissance.

Ce n'est pas dire que la tâche de jeter les fondations d'un gouvernement et de toute une législation soit d'une importance inférieure à ce qu'on avait fait prévoir : mais le talent, l'esprit pondéré, le zèle des nouveaux ministres pour assurer le bon fonctionnement des institutions, aidés des excellentes dispositions de nos populations, a triomphé de toutes les difficultés. Jamais, dans l'histoire du nouveau monde, deux nouvelles provinces autonomes n'ont été lancées dans leur carrière politique avec moins de heurts ou d'agitation. C'est un succès éclatant pour tout le parti libéral qui par ce seul fait donne le démenti le plus éclatant à ceux qui prétendaient que les libéraux ne pouvaient jamais former qu'un gouvernement d'opposition.

Dans ce travail d'organisation, le procureur-général, après le premier-ministre, portait naturellement le plus lourd fardeau. C'est à lui qu'incombait de décider non seulement l'opportunité mais la légalité des lois nouvelles, leur rapport avec la constitution du pays.

A l'heure qu'il est l'Alberta peut se féliciter d'avoir mis la main sur un procureur-général comme l'Honorable M. Cross, qui a accompli sa tâche avec une vigueur et une sûreté de jugement qui dénote les grands législtes.

On se formera une idée du travail auquel M. Cross a du s'astreindre depuis qu'il occupe sa charge par le fait qu'une seule des lois qu'il a eu à faire accepter par les chambres, celle se rapportant à la propriété foncière dans l'Alberta, forma, une fois rédigée, un véritable volume de 70 pages imprimées. Chacun des 156 articles de cette loi touchait à quelque question importante du droit de propriété ou de la procédure. Il a fallu comparer une quantité énorme de textes anciens et nouveaux pour se conformer à la jurisprudence et pour satisfaire les besoins d'un pays nonveau. Le peu de critique que cette loi fondamentale a soulevé, la manière dont elle a été reçue par la chambre, est une preuve de la sagesse qui avait précédé à sa préparation. Nous n'avons pas l'intention d'analyser cette loi volumineuse. Nous en signalerons seulement quelques articles qui indiquent quel soin on a mis à protéger ceux qui font des transactions immobilières. Ainsi les bureaux d'enregistrement devront être à l'avenir sous la direction d'hommes versés dans la loi, c'est-à-dire possédant les connaissances requises pour contrôler les documents qui sont présentés à l'enregistrement et pour conseiller les parties de bonne foi. Une autre garantie, c'est que ces fonctionnaires devront se dévouer entièrement au service du gouvernement et ne pourront plus avoir aucune liaison ou intérêt avec les spéculateurs qui pourrait jeter quelque souspicion sur leur impartialité.

Tout le mécanisme pour l'enrégistrement des titres est réglé avec un soin merveilleux pour la protection de la fraude. La procédure pour les appels nécessaires aux tribunaux est simplifiée au possible. L'enrégistrement des baux et des hypothèques est défini avec non moins de précision. Les ventes par autorité judiciaire, pour taxes, la procédure pour obtenir possession, pour recouvrer des dominages dans les cas de fraude ou négligence sont autant de titres qui ont demandé beaucoup d'attention.

Il est certain qu'une bonne loi sur la tenure des terres est une des bases indispensables de prospérité et de sécurité, et l'Alberta n'a certainement rien à envier sous ce rapport à aucun pays du monde.

Non moins importante que la législation concernant les droits de propriété est celle qui se rapporte au droit du travail, qui est la propriété du pauvre. Ici encore, Mr Cross peut s'enorgueillir d'avoir donné à sa province une loi qui protègera efficacement l'honnête travailleur contre les coups des spéculateurs sans vergogne ou des entrepreneurs trop téméraires.

Le danger des lois qui consacre des privilèges c'est toujours de décourager ceux qui veulent faire affaires de bonne foi sans avoir de grands capitaux.

La procédure établie par la loi de Mr Cross permet à tous les intéressés de se protéger avec le minimum de dérangement et de frais. Les procès vexatoires ou dispendieux sont éloignés, sans danger pour la justice.

Nous pourrions citer encore d'autres exemples de la sagesse de nos législateurs mais ce sujet veut être traité par des experts. Nous en savons assez cependant pour savoir que le premier volume des statues de la province fera honneur à sa législature et sera un monument de la capacité du ministère Rutherford.

Prorogation des Chambres

La première session de la première législature d'Alberta a pris fin hier après-midi, alors que les chambres ont été prorogées par son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Bulyea.

Les nouvelles lois, ou bills, passées à cette session sont au nombre de soixante sept. Pour nous servir d'une expression en vogue dans nos journaux, c'est un record.

Nous régrettons que l'espace nous manque pour faire ici l'énumération des bills qui ont été adoptés durant la session.



Le Lieutenant-Gouverneur Bulyea, qui a prorogé les chambres hier.



L'Hon. M. Rutherford, premier ministre.

L'ALCOOL ET SES ACCIDENTS AIGUS

Il y a des accidents de toutes sortes, qui s'adressent directement à des parties très différentes de notre corps : le sang, les muscles, le cœur, la moelle, le cerveau.

L'alcool est un poison de l'intelligence, par le fait d'une particularité curieuse : sa très grande affinité pour les subtances grasses.

La cervelle, qui est l'organe de l'intelligence, est, comme nous le savons tous, composée en grande partie de matières grasses. Il en résulte que l'alcool, versé dans le sang, va s'attacher de préférence à la subtance du cerveau et des autres organes de même composition : il les irrite, les excite, les fouette tout d'abord ; puis, son action se prolongeant, il les paralyse.

Dans l'ivresse, l'affaiblissement commence par les parties du cerveau les plus délicates, celles qui servent à l'exercice de nos facultés supérieures. Nous perdons tout d'abord l'attention, le jugement, la volonté ; nous ne pouvons, quand nous sommes gris, ni suivre un raisonnement un peu compliqué, ni échapper quelquefois à des obsessions qui s'imposent obstinement à notre esprit : l'entêtement des ivrognes est proverbial.

Simultanément, nos instincts, nos passions, notre imagination sont surexcités. Il y a là un déséquilibre qui peut produire un moment d'illusion et de bonheur, mais qui constitue un état extrêmement fâcheux. Nous restons des hommes pour les passions quand nous sommes devenus des enfants pour la raison.

Il est facile de comprendre que dans cet état nous perdions toute mesure et toute retenue : ambitieux, fanfarons, fantasque, n'apercevant plus ni difficultés ni obstacles ; méconnaissant toute autorité et toute discipline, morale ou sociale, nous nous laissons aller à nos illusions les plus extravagantes et à nos impulsions les plus désordonnées. Mais ce n'est là encore qu' une phase passagère. Bientôt l'imagination, l'enthousiasme s'éteignent à leur tour. L'irritabilité, la colère et la violence succèdent aux courts moments d'expansion heureuse que l'on avait traversés.

Si l'ivresse n'est pas violente, elle est triste. Les sens de l'homme, ces fenêtres ouvertes sur le monde joyeux, sur la nature brillante, se ferment ou s'obscurcissent sous l'action progressive du poison alcoolique.

L'ivrogne, dont l'imagination s'était d'abord allumée comme pour une fête intérieuse, voit disparaître peu à peu les lueurs de ses sens et de son esprit : tous les flambeaux de sa joie passagère s'éteignent successivement et, dans la nuit de son serveau, il se retrouve face à face avec ses préoccupasions habituelles. Les soucis de son existence, les amertumes de sa vie lui reviennent à l'état d'obsessions pesantes, sans qu'il puisse y opposer aucune diversion consolante, sans qu'il parvienne à réagir contre un chagrin aussi confus qu'accablant ; il geint, il pleure, la pensée de suicide le hante quelquefois. Alors comme il avait bu tout à l'heure pour augmenter sa joie, il boit maintenant pour échapper à sa tristesse, et il y échappe, en effet par la paralysie qui survient à la fin. Voyez cet homme aux yeux vagues, aux paupières lourdes, à la tête branlante, à la parole embarrassée, aux jambes fléchissantes, il tombera bientôt, assommé, dans un lourd sommeil comateux, insensible aux coups et aux blessures, au froid et à la chaleur, mais non préservé cependant des maladies graves qu'il peut contracter dans cet état de torpeur narcotique.

Ainsi l'excitation légère et agréable fait rapidement place à une expansion immodérée, à laquelle bientôt la violence ou la tristesse, et enfin la paralysie de la parole et des mouvements, terminée par un sommeil apoplectique.

Telles sont les phases rapidement parcourues d'un accès d'ivresse alcoolique.

Le caractère pénible de l'empoisonnement par l'alcool (l'ivresse est un empoisonnement temporaire) est un des faits les plus constamment observés en médecine. Quand l'alcoolique arrive aux hallucinations et à la folie, celle-ci est toujours triste et se traduit fréquemment, soit par des violences contre des ennemis supposés, contre des spectres terrifiantes, soit par des tentatives de suicide. Il n'y a pas de genre de folie où la tristesse et suicide soient plus fréquents. Or la folie n'est évidemment là que l'exagération de l'état mental produit par l'ivresse. On peut donc dire que l'action de l'acool aboutit presque sûrement au malaise et à la sonffrance intellectuels.

Cependant beaucoup de buveurs sont assez avisés pour ne point aller jusque-là et pour s'en tenir aux premiers verres qui leur causent le sentiment agréable d'excitation, d'insouci et de joie. Ceux-là se croient des sages parce qu'on ne les a jamais vus en ribotte, parce qu'ils ont toujours conservé leur raison. Eh bien, ceux-là s'empoisonnent aussi sûrement que les autres ; ils s'empoisonnent même encore plus profondément quelquefois, parce qu'aucun accident aigu, comme l'ivresse ou le délire, ne vient les avertir du trouble apporté dans leur organisme.

Il faut qu'on sache bien que le pire des empoisonnements résulte fréquemment, non pas d'une vie tout à fait désordonnée, d'une ivrognerie notoire, mais simplement d'un mauvais régime. Une ou deux gouttes le matin à jeun, un apéritif avant le repas, un petit verre avec le café : les hommes qui contractent ces fâcheuses habitudes, surtout ceux qui ne vivent pas au grand air et qui n'ont pas beaucoup d'activité physique, peuvent ne jamais tomber dans l'ivresse ; ils arriveut néanmoins assez souvent à un état constitutionel qu'on nomme en médecine l'alcoolisme chronique.

AD. COSTE.

Avez-vous un piano ? Dans de cas allez donc au magasin " Edmonton Music Co " voir les plus beaux morceaux de musique qui viennent d'arriver.

EN ANGLETERRE

L'invitation du Canada favorablement commentée

LE ROI ACCEPTERA-IL

Londres,—Il semble que l'invitation du Canada au Roi et à la Reine qu'on attend sous peu au Colonial Office, et qui a reçu l'assentiment et la recommandation personnelle de Lord Grey sera favorablement accueillie. Tout d'abord l'idée fut considérée comme pratiquement impossible et sans précédent, mais maintenant les cercles officiels apportent à l'idée leur plus sérieuse considération. Leurs Majestés le Roi et la Reine ont, par leur visite actuelle en Grèce, qui est un pays aussi éloigné que le Canada, créé là un précédent favorable à l'idée du gouvernement canadien. L'influence considérable de lord Strathcona auprès du Roi lui-même et de lord Elgin, secrétaire des colonies, qui est un vieil amis de lord Strathcona, est un facteur important. Le prince Arthur de Connaught a déjà, d'ailleurs, fait part à la famille royale de ses excellentes impressions sur le Canada.

Ville d'Edmonton

RÔLE D'EVALUATION 1906

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle d'évaluation de la ville d'Edmonton est maintenant en préparation, pour l'année courante. Tous les propriétaires, occupants ou mandataires d'immeubles sont priés de faire parvenir à ce bureau, par la poste ou autrement, une liste de ces immeubles et particulièrement une liste des subdivisions ou autre changements qui ont pu être faits, afin que les noms de ces propriétaires, occupants ou mandataires figurent sur le rôle d'évaluation, qui servira à dresser la prochaine liste des voteurs.

D. M. McMILLAN, Evaluateur.

Hôtel de Ville, Edmonton, 11 avril, 1906. 19-5-06

LA REFORME DU SENAT

Ottawa—M.McIntyre, député de Perth-Sud, à provoqué un long débat sur le sénat, présentant la résolution suivante : " Que cette Chambre est d'avis que pour rendre la constitution du sénat plus conforme au principe du gouvernement représentatif et populaire et aux idées du peuple canadien elle devrait être amendée (A) en abolissant à l'avenir la nomination à vie au sénat : (B) en limitant le terme d'office à une durée de trois parlements et (C) en établissant une limite d'âge, n'excédant pas quatre-vingts ans, après laquelle la retraite serait compulsoire."

M. McIntyre, qui est un libéral, a d'abord admis que sa mesure était radicale, mais il faut bien faire quelquefois des réformes et le sénat ne répond pas à notre idéal politique. D'ailleurs, il ne prétend pas non plus que la Chambre des Communes soit parfaite. En tout cas, il est convaincu que la majorité de ses collègues sont en faveur d'un changement. D'ailleurs ceci a toujours été, la politique du parti libéral et M. McIntyre cite comme preuve la résolution passé à la convention libérale de 1892 et les déclarations de Sir Richard Cartwright, de Sir Oliver Mowat et de l'hon. M.Mills.

M. McIntyre a proposé que les changements proposés dans sa résolution auront pour effet de stimuler l'activité des Communes sans empiéter sur ses droits et aussi sans mettre en danger la stabilité du Sénat.

La résolution de M, McIntyre a été ensuite retirée et la chambre s'est ajournée.

MADAME ALBANI
A EDMONTON

Nous avons eu le plaisir d'entendre, hier soir, la grande diva Canadienne Madame Albani, qui pour la dernière fois fait le tour du Canada.

Comme on devait s'y attendre, Madame Albani a été royalement reçue. L'immense salle du nouveau Théâtre Thistle était bondée d'auditeurs enthousiastes qui ne ménagèrent pas les bravos et les applaudissements à notre grande compatriote.

Madame Albani a chanté en français ses " *Souvenirs du jeune âge* " ce qui lui a valu un tonnère d'applaudissements et un joli panier de fleurs, présenté par la société St. Jean-Baptiste d'Edmonton. Un bouquet a aussi été présenté à Mademoiselle Gauthier, par la société St. Jean-Baptiste.

Les artistes qui secondaient Madame Albani et Mademoiselle Gauthier furent tous très applaudis, non sans mérite.

AVIS AUX MEDECINS VETERINAIRES

L'attention des médécins vétérinaires, exerçant leur profession dans la province d'Alberta, est attirée à l'ordonnance intitulée. "Ordonnance relative aux Médécins Vétérinaires " passée à la deuxième session de la législature des territoires du Nord-Ouest le 21 novembre 1903, ordonnant que, " Aucune personne ne poura exercer a profession de médécin vétérinaires sans avoir au préalable obtenu du Secrétaire Provincial, une licence l'autorisant à pratiquer la médécine vétérinaire ".

En faisant application pour cette licence, l'applicant doit produire au département, le diplôme qu'il détient et faire accompagner par la somme de ($15.00)quinze dollars. Les applications doivent être addressées à l'Honorable Secrétaire Provincial, Edmonton, Alberta.

POUR LE FORT SASKATCHEWAN

Le conseil de ville du Fort est actuellement à considérer une demande de franchise, de la part d'un M. Osmond Hignes, pour l'installation d'un pouvoir électrique, pour l'éclairage.

L'entrepreneur demande une exemption de taxes pour une période de quinze années, laissant à la ville le droit d'acheter l'installation au bout de dix ans.

Les travaux préléminaires à la construction du nouvel hôtel de ville progresse rapidement. Ce nouvel édifice, qui comprendra les bureaux de la ville et la station centrale des pompiers, aura 40 x 50 pieds, quatre étages, et coutera $6,000. La bâtisse sera de brique avec fondation en pierre.

Aimez-vous la musique sans être musicien ? Si oui, venez entendre nos phonographes Edison, au magasin, Edmonton Music Co.

L'organisation d'une cavalerie est presque completée. Déjà les officiers sont nommés et les cours préléminaires pour les officiers et les sous officiers, sont commencées

On s'occupe actuellement de recruter des troupiers. Nous conseillerons fortement à nos jeune gens d'entrer dans le régiment. Outre l'attrait qu'offre une série d'exercices militaires et un cours d'étuition, c'est la un passe temps très agréable et trés profitable à la santé.

Quelques citoyens d'Edmonton ont banqueté les membres de la législature dimanche dernier, à l'hôtel Pendennis-

Mons. R. C. Edwards, le spirituel rédacteur du " Eye Opener " de Calgary, est en ville et loge à l'Alberta.

Un triste et fatal accident est arrivé vendredi dernier dans les cours du Canadian Northern, causant la mort instantanée de l'ingénieur Wolseley. Il appert que Wolseley était debout à l'arrière du fourgon de sa locomotive quand, soudainement, l'engin se mit à marcher. Le malheureux ingénieur, perdant alors l'équilibre, tomba sur la voie et fut écrasé par la locomotive qui lui passa sur le cou.

Malgré les souhaits répétés des cultivateurs,qui en demandent pour leurs récoltes, la pluie ne vient pas, et le soleil continue de briller comme aux beaux jours de juillet.

N'oubliez pas que si vous avez envie d'acheter quoique se soit, Gariépy & Lessard ont des commis en masse, pour vous servir.

Jos, à Maurice qui vient de ramasser quelque chose.

Qu'est-ce que tu viens de ramasser, Maurice ?

Maurice :—Un trente-sous.

Jos—Ça doit être le mien, j'en ai perdu, ce matin, ici même.

Maurice— Oui, mais le tien n'avait pas de trou.

Jos—Justement, il en avait un.

Maurice—Eh ! ben, celui-ci n'en a pas...

L'ESCAUTON

Suite de la 2me page

Et Youanas, alléché, mangea aussi la courtaude, mangea trois, quatre, cinq autres tranches d'escauton frit.

Son abstinence de la veille et du matin le rendait si faible devant de telles tentations !...

Et quand il eut mangé, il fallut bien boire : l'escauton est l'ami du vin.

—Quelques châtaignes, maintenant ? proposa une voisine rieuse qui avait une si drôle de fosette au monton... Allons ! pour faire connaissance !...

Comment refuser à si aimable personne ? Et Youanas prit les châtaignes des mains de la voisine. Puis, il accepta une grappe de raisin d'un troisième voyageur, il croqua quelques noisettes que lui tendaït, par-dessus la cloison, un gamin du compartiment proche.

—Laluque ! Rion ! Morceux ! criaient les employés, quand le train s'arrêtait aux gares.

Youanas grignotait toujours quel que friandise en causant avec l'aimable compagnie.

—Labouheyre ! cria-t-on tout-à-coup.

Youanas sursauta.

—Labouheyre ?... Au revoir, messieurs et dames !... Me voici rendu !... Je vous remercie bien pour toutes vos bontés.

Et il ouvrit rapidement la portière.

Mais enfin il l'ouvrait toute large : le bedon ne voulait plus passer !... Ni de face, ni de profil, ni de trois quarts, il ne la trouvait assez grande !...

—Eh ! hé ! descendez-vous on ne descendez-vous pas ? demandait le chef de gare de Labouheyre, son sifflet aux lèvres.

—Un peu patience, monsieur le chef !... Ça va passer !... Vous allez voir !...

Et Youanase se démenait, les tempes couvertes de sueurs ; il présentait le côté pile, présentait le côté face...

—Mais par où êtes-vous donc entré ? demanda le chef de gare ébahi.

—Par ici, té !... par cette même portière !

—Et vous ne pouvez plus sortir, maintenant ?

—Eh ! non !... C'est la faute à l'escauton ! Ça fait tellement enfler !

—Eh ! bé ! vous attendez d'être désenflé, mon bonhomme !

Et le chef donna le signal du départ.

Dans le wagon, ce n'était qu'un éclat de rire !

Youanas roulait des yeux furibonds.

—Caudos !... Lamothe !... Pierroton !... criaient les employés.

A chaque station, Youanas essayait de passer par la portière mais il n'y parvenait jamais.

—Descendra !... descendra pas !... clamaient les voyageurs, d'un bout du train à l'autre.

Et toutes les têtes se penchaient pour voir les efforts de l'infortuné Youanas.

III

A Bordeaux, grâce à des poings robustes de contrôleurs, le gros Youanas put passer.

Enfin !

Un sous-chef lui dit :

—Ah ! c'est vous, l'enflé qui n'avez pas pu descendre en route ?... Suivez-moi !

Et il alla le remettre dans un train descendant à destination de Labouheyre ; seulement, pour plus de sûreté, ce fut dans un wagon de première classe qu'il l'installa.

—Ho ! ho ! il y a de la marge ! se dit Youanas en constatant que son ventre passait comme une lettre à la poste.

Et enhardi par la situation, il commenda au buffet un panier de victuaille de médoc, en attendant de pouvoir se restaurer copieusement à Labouheyre.

JEAN RAMEAUX.

COIN FEMININ

Suite de la 3me page

cette manœuvre trois ou quatre fois, étendez-la de l'épaisseur de moitié du doigt ; beurrez un moule et garnissez les côtés et le fond avec la pâte, coupez tout ce que excède le bord du moule et versez dedans le ragoût ou toute espèce de mets que doit enfermer la timbale et qui doit être assaisonné et préparé, et presque complètement cuit ; faites avec les rognures de la pâte un couvercle dont vous couvrez la timbale et que vous collez sur les bords avec un peu d'eau ; faites cuire environ une heure et demie, renversez sur un plât et servez.

AU JAPON

Tokio, 1er mai. — Aujourd'hui, l'empereur a passé en revue 55,000 hommes de troupes de toutes armes qui ont pris part à la guerre russo-japonaise. Cent trente-neuf étendards et une immense quantité de fusils, de sabres et d'autre matériel de guerre pris aux Russes donnent un témoignage éloquent de l'importance de la victoire des troupes japonaises.

LE PORT DE MONTREAL

Un surplus de $211,527.75 sur le même mois correspondant de l'année dernière a été collecté au département de la douane, à Montréal pendant le mois d'avril.

Le montant total des droits perçus s'élève à $1,003,192.54. Jamais encore on avait collecté un aussi fort montant à la douane de Montréal.

On prétend même que si la collection continue à se bien faire, on atteindra le chiffre de $13,500,0)0 pour l'exercice fiscal.

LE BOSSU

—— OU ——

LE PETIT PARISIEN

(Suite de la 3me page),

- Une fureur ! s'écrièrent-ils, une folie ! Elles font trente et trente-cinq au cabaret de Venise ; quarante et jusqu'à cinquante chez Foulon. Dans une heure, elles feront cent. Achetez, achetez !

Le bossu riait dans son coin.

—On te donnera un os a ronger, petit, lui dit Nocé à l'oreille : sois sage !

—Merci, mon digne monsieur, répondit Ésope II humblement, c'est tout ce qu'il me faut.

Le bruit s'était cependant répandu en un clin d'œil que les bleues allaient faire cent de prime avant la fin de la journée. Les acheteurs se présentèrent en foule. Albret qui avait toutes les actions de l'association dans son portefeuille, vendit en masse à cinquante au comptant ; il se fit fort, en outre, pour une quantité considérable à livrer au même taux sur le coup de deux heures.

Alors débouchèrent, par la même porte donnant sur la rue Quincanpoix, Oriol et Montaubert avec des visages de deux aunes.

—Messieurs, dit Oriol à ceux qui lui demandaient pourquoi cet air consterné, je ne crois pas qu'il faille volontiers, répéter ces fatales nouv des, cela ferait baisser les fonds.

—Et, quoi que nous en ayons, ajouta Montaubert avec un profond soupir, la chose se saura toujours assez vite.

—Manœuvre ! manœuvre ! cria un gros marchand qui avait les poches gonflées de petites-filles.

—La,paix, Oriol ! fit M. de Montaubert : vous voyez à quoi vous nous exposez.

Mais le cercle avide et compacte des curieux se massait déjà autour d'eux.

—Parlez, messieurs ; dites ce que vous savez, s'ecria-t-on : c'est un devoir d'honnête homme.

Oriol et Montaubert restèrent muets comme des poissons.

—Ché fais vu le tire, moi, dit le baron de Batz qui arrivait ; tépâcle ! tépâcle ! tépâcle !

—Débâcle ? Pourquoi ?

—Manœuvre, vous dit-on.

—Silence, vous, le gros homme Pourquoi débâcle, M. de Batz ?

—Ché sais pas, répondit gravement le baron : zinguande bur zent te baisse !

—Cinquante pour cent de baisse ?

—En dix minides.

—En dix minutes ! mais c'est une dégringolade !

—Messieurs, messieurs, dit Montaubert, tout beau ! n'exagérons rien.

—Vingt bleues à quinze de prime ! criait-on aux alentours.

—Quinze bleues, quinze ! à dix de prime et du temps.

-Vingt-cinq au pair.

- Messieurs, messieurs, c'est de la folie. l'enlèvement du jeune roi n'est pas un fait officiel.

---Rien ne prouve, ajouta Oriol, que M. Law ait prit la fuite.

---Et que M. le régent soit prisonnier au Palais Royal, acheva Montaubert d'un air profondément désolé.

Il y eut un silence de stupeur, puis une grande clameur composée de mille cris.

---Le jeune roi enlevé ! M, Law en fuite ! le régent prisonnier !

---Trente actions à cinquante de perte !

---Quatre-vingts bleues à soixante !

---A cent !

---A cent cinquante.

---Messieurs, messieurs, faisait Oriol, ne vous pressez pas.

---Moi je donne toutes les miennes à trois cents de perte, s'écria Navailles qui n'en avait plus une seul ; les prenez vous ?

Oriol fit un geste d'énergique refus.

Les bleues firent aussitôt quatre cents de perte. Montaubert continuait :

---On ne surveillait pas assez les du Maine, ils avaient des partisans. M. le chancelier d'Aguesseau était du coup, M. le cardinal de Bissy, M. de Villeroy et le maréchal de Villars. Il ont eu de l'argent par M. le prince de Cellamare. Judicaël de Malestroit, marquis de Poncallec, le plus riche gentilhomme de Bretagne, a pris le jeune roi sur la route de Versailles, et là amené à Nantes. Le roi d'Espagne passe en ce moment les Pyrénées avec tne armée de trois cent mille hommes: c'est là un fait malheureusement avéré.

---Soixante bleues à cinq cents de perte, cria-t-on dans la soule toujours croissante.

---Messieurs, messieurs, ne vous pressez pas. Il faut du temps pour amener une armée des monts pyrénéens jusqu'à Paris. D'ailleurs, ce sont des on dit, rien que des on dit..

---Tes on dit, tes on dit, répéta le baron de Batz, Ch'ai encore eine action ; ché la tonne pur zing zents vranes, foilà.

Personne ne voulut l'action du baron de Batz, et les offres recommencèrent à grands cris.

---Au pis aller,reprit Oriol, si M. Law n'était pas en fuite....

---Mais demanda-t-on, qui retient le régent prisonnier ?

---Bon Dieu, répondit Montaubert, vous m'en demandez plus que je sais, mes bonnes gens. Moi je n'achète ni ne vends, Dieu merci ! M. le duc de Bourbon était,mécontent, à ce qu'il paraît. On parle aussi du clergé, pour l'affaire de la constitution. Il y en a qui prétendent que le czar est mêlé à cela et veut se faire proclamer roi de France.

Ce fut un cris d'horreur. Le baron ne Batz proposa son action pour cent écus. A ce moment de panique universelle, Albret, Taranne, Gironne, et Nocé, qui avaient les fonds sociaux, firent un petit achat, et furent signalésanssitôt. On se les montrait au doigt comme une partie carrée d'idiots : ils achetaient. En un clin d'œil, la foule les entoura, les assiégea, les étouffa.

---Ne leur dites pas nos nouvelles, fit-on à l'oreille d'Oriol et Montaubert.

Le gros petit traitant avait grand' peine à s'empêcher rire.

---Les pauvres insensés ! murmura-t-il en montrant ses complices d'un geste de pitié.

Puis il ajouta en d'adressant à la foule :

---Je suis gentilhomme, mes amis ; je vous ai dit mes nouvelles gratis et pro Deo ; faites-en ce que vous voudrez, je m'en lave les mains.

Montaubert, poussant plus loin la complaisance, criait aux innocents :

---Achetez, mes amis, achetez ! Si ce sont de faux bruits, vous allez faire une magnifique affaire.

On signait deux à la fois sur le dos du bossu. Il recevait des deux mains, et ne voulait plus que de l'or. Réaliser, réaliser ! c'était le cri général. Ce qu'on adpelait le pair pour les actions bleues ou petites-filles, c'était 5,000 livres, taux de leur émission, bien que leur valeur nominale ne fût que de 1,000 livres. En vingt minutes, elles tombèrent à quelques centaines de francs. Taranne et ses lieutenants firent râfle. Leurs portefeuilles se gonflèrent comme le sac de cuir d'Ésope II dit Jonas, lequel riait tout tranquillement, et prêtait son dos à ces fiévreuses transactions. Le tour était fait. Oriol et Montaubert disparurent.

Bientôt, de toutes parts des gens arrivèrent essouflés :

---Monsieur Law est à son hôtel.

---Le jeune roi est aux Tuilerie.

---Et M. le regent assiste présentement à son déjeuner.

---Manœuvre, manœuvre, manœuvre !

---Manèfre, manèfre, manèfre! répéta le baron de Batz indigné ; ché fus tisais pien q ue z'édait tes manèfres.

Il y eut des gens qui se pendirent.

Sur le coup de deux heures, Albret se présenta pour livrer ses actions vendues aux taux de 5,050 francs. Malgré les gens pendus et ceux qui firent banqueroute en se bornant à s'arracher les cheveux. Albret réalisa encore ûn fabuleux bénéfice.

En signant le dernier transfer sur le dos du bossu, Albret lui glissa une bourse dans la main. Le bossu cria :

---Viens ça, La Baleine.

L'ancien soldat aux galères vint,parce qu'il avait vu la bourse. Le bossu la lui jeta aux nez,

Ceux de nos lecteurs qui trouveront le stratogème d'Oriol, Montaubert et compagnie par trop élémentaire n'ont qu'à lire les notes de Cl. Berger sur les Mémoires secrets de l'abbé de Choisy. Ils y verront des manœuvres bien plus grossières couronnées d'un plein succès.

Le récit de ces coquineries amusait les ruelles. On faisait sa réputation d'homme d'esprit en même temps que sa fortune en montant ces audacieuses escroqueries. C'était de bons tours qui faisaient rire tout le monde, excepté les pendus.

Pendant que nos habiles étaient à partager le butin quelque part, M. le prince de Gonzague et son fidèle Pey. rolles descendirent le perron de l'hôtel. Le suzerain venait rendre visite à ses vassaux. L'agos avait repris avec fureur. On jouait sur nouveaux frais. D'autres nouvelles' plus ou moins controuvées, circulaient. La maison d'or, un instant étourdie par un spasme, avait pris le dessus et se portait bien.

M. de Gonzague tenait à la main une large enveloppe à laquelle pendaient trois sceaux, retenus par des lacs de voie. Quand le bossu aperçut cet objet, ses yeux s'ouvrirent tout grands, tandis que le sang montait violement à son visage pâle. Il ne bougea point et continua son office. Mais son regard était cloué désormais sur Peyrolles et Gonzague.

--.Que fait la princesse ? demanda celui-ci.

—La princesse n'a point fermé l'œil de cette nuit, répondit le factotum ; sa caméristc l'a entendue qui répétait : " Je fouillerai Paris tout entier. Je la retrouverai ".

—Vive Dieu. murmura Gonzague ; si jamais elle voyait cette jeune fille de la rue du Chantre, tout serait perdu.

- Il y a ressemblance ? demanda Peyrolles.

—Tu verras cela : deux gouttes d'eau. Te souviens-tu de Nevers ?

-Oui, répliqua Peyrolles. C'était un beau jeune homme.

—Celle-là est bien sa fille et belle comme un ange. Le même regard, le même sourire.

-Est-ce qu'elle sourit déjà ?

Elle est avec dona Cruz : elles se connaissent : dona Cruz la console. Cela m'a fait quelque chose de voir cette enfant-là. Si j'avais une enfant comme elle, ami Peyrolles, je crois..... Mais ce sont des folies. De quoi me repentiraisi-je ? Ai-je fait le mal pour le mal ? J'ai mon but, j'y marche. S'il y a des obstacles...

—Tant pis pour les obstacles. murmura Peyrolles en souriant.

Gonzague passa le revers de sa main sur son front. Peyrolles toucha l'enveloppe scellée.

—Monseigneur pense-t-il que nous ayons rencontré juste ?

—Il n'y a pas a en douter, répondit le prince : le cachet de Nevers et le sceau de la chapelle paroissiale de Caylus-Tarrides.

—Vous croyez que ce sont les pages arracéée au fameux registre ?

- S'en suis sûr.

—Monseigneur pourrait, du reste, vérifier le fait en ouprant l'enveloppe.

—Y pense-tu ? s'écria Gonzague. briser des cachets, de beaux cachets intacts. Vive Dieu. chacun de ceux-ci vaut une douzaine de témoins. Nous briserons les sceaux, ami Peyrolles, quand il sera temps, quand nous représenterons au conseil de famille assemblé, la véritable héritière de Nevers.

—La vérîtable ? répéta involontairement le factotum.

—Celle qui doit être pour nous véritable. Et l'évidence sortira de là tout d'une pièce..

Peyrolles s'inclina. Le bossu regardait-

-Mais, reprit le factotum, que ferons-nous de l'autre jeune fille, monseigneur, j'entends de celle qui a le regard de Nevers et son sourire ?

(A continuer)

INDICATEUR

Ville d'Edmonton

MAIRE : Chas. May.

CONSEILLERS : J. R. Bayle, R. Manson, T. Bellamy, J. H. Picard, Latta, W. A. Griesbach, R. Mays, Smith.

COMMISSAIRES DE LA CITÉ : Geo. Kinnaird, H. Hargreaves, Chas May.

SECRETAIRE-TRÉSORIER : Geo. Kinnaird

CHEF DE POLICE : Sergent Evans

CHEF DU DÉPARTEMENT DU FEU : John Wilson

CHEF DU BUREAU MÉDICAL : Dr Braithwaite

MAITRE DE POSTE : Alex. Taylor

REGISTRAIRE DES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS : St George Jellett

MAGISTRATS : J. S. Cowan, Dr C. H. Stuart Wade

SOUS-PERCEPTEUR DU REVENUE DE L'INTÉRIEUR : Frank Osborne

District

MEMBRE DU SÉNAT ; Hon. Dr P. Roy.

DÉPUTÉ AUX COMMUNES DU CANADA L'Hon. Frank Oliver.

DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉ LÉGISLATIVE L'Hon, C. W. Cross

COUR SUPRÊME D'ALBERTA, JUGE EN CHEF ; L'Hon. Arthur Sifton

JUGE RÉSIDENT, , L'Hon. Juge Scott

SOUS-GREFFIER, Alex. Taylor

SOUS-SHÉRIF, W. S. Robertson

SOUS-AGENT DES TERRES DU DOMINION : A. Harrison

RÉGISTRATEUR : George Roy

CORONER : Dr Braithwaite

OBSERVATEUR MÉTÉOROLOGIQUE : H. Young

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

LIEUTENANT-Gouverneur : Hon. M Bulyea

PREMIER MINISTRE ET PRÉSIDENT : DU CONSEIL EXÉCUTIF : L'Hon. A. C. Rutherford

PROCUREUR-GÉNÉRAL ; L'Hon. C. W. Cross

SECRÉTAIRE PROVINCIAL ; L'Hon. W. Th. Finlay

TRESORIER PROVINCIAL : L'Hon. A C. Rutherford

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'Hon. W. H. Cushing

MINISTRE DE L'AGRICULTURE: L'Hon W. Th. Finlay

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; L'Hon. A. C. Rutherford

SOUS-MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : John Stocks

SOUS-MINISTRE DE L'AGRICULTURE ; George Harcourt

ASSISTANT-PROCUREUR-GÉNÉRAL : Woods

SOUS-TRESORIER PROVINCIAL (par interim) : J- T. Mutrie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL (par interim) : Geo. Harcourt

SOUS-MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; D. S. MacKenzie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL : H. W. Hunsfield Riley

AUDITEUR PROVINCIAL ; E. W. Burley

REGISTRAIRE DES MARQUES DE ; COMMERCE : J. R. C. Honeyman

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

ORATEUR : C. W. Fisher

COLLÈGES ELECTORAUX	DÉPUTÉS
Athabaska	F. Bredin
Banff	C. W. Fisher
Calgary	W. H. Cushing
Cardston	J. W. Woolf
Edmonton	C. W. Cross
Eturgeon	J. R. Boyle
Gleichen	Ch. Stewart
High River	
Innisfail	J. A. Simpson
Lacombe	W. H. Puffer
Leduc	R. T. Telford
Lethbridge	Dr De Veber
Macleod	McKenzie
Medecine Hat	W. T. Finlay
PEACE RIVER ;	J. Brick.
Pincher Creek	J. T. Marcellus
Ponoka	J. R. McLeod
Red Deer	J. T. Moore
Rosebud	C. D. Hiebert
Stony Plain	J. A. McPherson
Strathcona	A. C. Rutherford
St Albert	H. W. McKenny
Vermillon	McCauley
Victoria	F. A. Walker
Wetaskiwin	A. S. Rosenroll

CHANGEMENTS MINISTERIELS

A l'assemblée du club Belcourt à Ottawa, M. Auguste Lemieux président de ce club, a saisi l'occasion de la retraite de Sir Henri Taschereau, pour annoncer que d'ici à quelques jours, l'honorable M. Fitzpatrick serait nommé juge en chef de la cour Suprême, et que l'honorable M. Aylesworth le remplacerait comme ministre de la justice. Cette nouvelle a créé une certaine sensation, mais nous croyons que bien que ces deux changements soient possibles et se feront peut-être, un jour ou l'autre, la nouvelle est, croyons-nous, prématurée.

Il y a d'ailleurs quatre ou cinq semaines, nous pourrions dire quatre ou cinq mois, que ces changements sont dans l'air. Jusqu'à présent, ce n'a été que des hypothèses, qui pourraient bien se réaliser un jour ou l'autre.

Voici d'ailleurs ce que Sir Wilfrid Laurier a déclaré l'autre jour à la chambre. Il a dit que la question du choix d'un successeur à Sir Henri Taschereau n'avait pas encore été étudiée.

Il y a une foule d'autres potins qui flottent dans l'atmosphère politique en ce moment ; on parle de l'honorable M. Belcourt et de l'honorable M. Lemieux comme ministres probables et prochains.

Tout cela est bien possible et probable même, mais pour le moment, ce ne sont que des rumeurs. C'est à Sir Wilfrid à décider et annoncer ces changements et promotions.

MONTAGNE MOUVANTE

Pglo Alto, Cal., 1 — Le tremblement de terre qui commença la destruction de San Francisco a causé le déplacement d'une montagne. C'est là le résultat des observations des géologues de l'université.

Une montagne de l'ouest de la Sierra Morena, a glissé sur sa base vers le nord sur une distance variant de trois à six pieds et sans changement de niveau.



Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres federales dans les provinces du Manitoba, ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non reservee, peut etre inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme age de plus de 18 ans, pour l'etendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut etre faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est situee, ou, si le homesteader le desire, il peut, sur demande au ministre de l'Interieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou a l'agent local etre autorise a faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est oblige de remplir les conditions requises d'apres l'un des systemes ci-dessous :

(1) Une residence de six mois au moins et la culture de la terre chaque annee, pendant trois ans.

(2) Si le pere (ou la mere, si le pere est decede) du homesteader reside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le pere ou la mere.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possedee par lui dans le voisinage de son homestead la condition de residence sera remplie par le fait de sa residence sur la dite terre.

Un avis de six mois par ecrit devra etre donne au Commissaire des teres federales a Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Interieur.

NOTES LOCALES

Mons. Brunelle, le propriétaire du nouvel hôtel Alberta à Innisfree, était en ville ces jours dernier. Ils rapporte que le nombre de colons qui s'établissent dans la region est considérable. Innisfree serait un bon poste pour un médecin, dit M. Brunelle.

M. Boisvert est un nouvel arrivé à Edmonton, venant de Vancouver.

Le nouvel hôtel St-James, situé sur la première rue, en face de la gare du Canadian Northern, sera ouverte au public dans quelques jours.

Cet hôtel, dont MM. Bertrand & Mahoney sont les propriétaires, sera un des plus vastes et certainement le mieux aménagé de la ville.

Thos Johnson, représentant la "Paterson Biscuit Co.," de Brantford, Ont., est descendu au Winsor pour quelques jours.

L'activité qui régne dans Edmonton actuellement est extraordinaire, surtout pour ce qui est de la construction. Sur quelque rue que vous soyez et de quelque côté que vous tourniez la vue, partout apparaissent de nouvelles constructions.

Où le terrain est libre, ça va bien, mais sur la rue Jasper, on est obligé d'enlever les petites bâtisses, les "shacks" qui disparaissent comme par enchantement. N'allez pas croire qu'on les démolisse. Mais non; on les charge sur des voitures spéciales, et on les transporte sur d'autres rues. C'est ainsi qu'un jour de la semaine dernière, il y avait quatre maisons se balladant sur la grande rue. Dans l'une d'elles on pouvait voir une bonne femme, vaquant à ses occupations, sans se soucier le moins du monde du "voyage" qu'elle faisait...

Le vent est aux nouveaux hôtels! On en voit surgir sur tous les points. Edmonton méritera bientôt le nom de "Hotel City."

Encore un des charmes de notre ville qui va disparaitre! nous n'aurons plus le plaisir d'attendre des heures, avec la corne collé sur l'oreille pour avoir une communication téléphonique. Ainsi en a décidé notre Conseil de ville en adoptant le système de téléphone automatique.

John Perkins, représentant la maison "Dominion Shoe Co." de Québec, est descendu au Windsor.

L'arpenteur L. E. Fontaine, de Lévis, Qué, est arrivé lundi dernier, avec son assistant E. Landry. Ils partiront bientôt pour Mewassin.

MM. Joseph et Eugène Poulin, de Poulin, Alta, était à Edmonton ces jours derniers.

Mardi à eu lieu à St-Albert, le mariage de M. C. Leblanc à Mademoiselle Christiana Bourgeois, fille de notre estimé concitoyen, M. Cyrille Bourgeois.

Le Courrier offre ses meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

M. J. B. Piché, marchand de Lethbridge, est à Edmonton cette semaine.

L'arpenteur Geo. Roy et son fils, Emile, étaient à Edmonton la semaine dernière.

Monsieur et Madame F. O'Coffey sont de retour de leur voyage de noces à la côte. Ils demeureront sur la dixième rue.

M. Jos. Charbonneau, boulanger, nouvellement arrivé de Montréal, est entré au service de la boulangerie Campbell, sur la rue Jasper.

M. M. F. Perron et L. Boudreau, de St-Albert, sont venus à Edmonton la semaine dernière.

M. J. N. Pomerleau, propriétaire de l'Hotel Richelieu, est de retour d'un voyage de quelques jours à Battleford, Sask.

L'UNION ST. JOSEPH DU CANADA à EDMONTON

Nous avons au milieu de nous, ces jours-ci, Mons. L. J. Bourdon, d'Ottawa, l'organisateur général pour les provinces de l'Ouest, de l'Union St. Joseph du Canada.

Cette société, fondée en 1863 à Ottawa, a aujourd'hui un effectif de vingt deux mille membres, formant un total de trois cent quatre-vingt-quinze succursales, dans les provinces de Québec, Nouveau Brunswick, Nouvelle Ecosse, Ontario et Manitoba.

C'est une société de secours mutuels, offrant des garanties absolument sûres, composée exclusivement de Canadiens-français.

M. Bourdon est envoyé dans l'ouest pour y faire connaître l'Union St. Joseph, et enrôler de nouveaux membres.

Nous ne saurions trop encourager nos amis à entrer dans cette société, qui tout en offrant de grands avantages pécuniaires en cas de maladie ou de mort, fortifie le lien qui doit nous unir entre nous, d'un bout à l'autre du pays.

Après avoir visité les Canadiens d'Edmonton et du district, Morinville, St. Albert, Lamoureux, Beaumont, etc., M. Bourdon se rendra jusqu'à Kamloops, B. C., et retournera à Ottawa en arrêtant dans tous les centres canadiens le long de la route.

LE CAP DIAMANT

La terrasse et même la citadelle en danger — Conférence du Dr Ami — Une suggestion de Mgr Laflamme.

Québec. — Le Dr Ami a fait une conférence, à l'Institut Canadien, sur la condition actuelle du Cap Diamant et les dangers auxqels sont exposées la terrasse et la citadelle.

A certains endroits, dit le Dr Ami, les couches géologiques sont disposés de telle sorte qu'elles penchent vers le fleuve à un angle de dix degrés à peu près, et il est indubitable que les lois de l'équilibre feront, un jour ou l'autre, tomber cette partie du rocher qui supporte la terrasse. La cause de l'effritement est l'eau qui s'infiltre dans le rocher. Si on empêchait cette infiltration, la désagrégation du rocher cesserait. Mais on aide considérablement l'œuvre de la nature en jetant sous la terrasse, au printemps, la neige qui s'amoncelle sur la terrasse. Quand se sera produit l'éboulis du roc qui supporte la partie ouest de la terrasse, le Dr Ami croit que ce sera le tour de la citadelle. Il y a des crevasses dont quelques-unes ont jusqu'à 42 pouces de largeur.

Mgr Laflamme a ensuite parlé des moyens à prendre pour protéger le public contre le danger qui le menace. On a parlé de contreforts en pierre, mais ce moyen ne vaut absolument rien. Une masse de rocher doit inévitablement tomber un jour ou l'autre. Qu'on fasse tomber cette partie immédiatement, et qu'on empêche la désagrégation du reste en empêchant le plus possible l'infiltration de l'eau. On le pourra dans une certaine mesure en comblant toutes les fissures et en recouvrant le rocher avec de la terre sur laquelle on fera croitre de l'herbe.

Petites Annonces